**La Ville de LE PORT**

**RECRUTE**

# UN(E) CHARGE DE MISSION Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

# Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux - Catégorie B

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) concerne les champs de la propreté publique, de la gestion des déchets et des VHU, de l’entretien et de la maintenance des espaces verts, de la tranquillité publique et plus largement de toutes les actions concourant à améliorer et entretenir le cadre de vie.

**Mi- temps service ANRU.**

Dans le cadre de la mise en œuvre entre 2017 et 2024, du projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute, la ville souhaite compléter « l’équipe projet ».

La Gestion Urbaine de Proximité constitue un engagement contractuel, entre la ville, les partenaires impliqués dans la gestion de l’espace public : bailleurs, TCO, services urbains et l’Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), formalisé dans une charte en lien avec la convention NPNRU. Cette charte fait obligation à la ville et à ces partenaires d’assurer une bonne gestion des espaces partagés : espaces communs des bailleurs, espaces publics et voiries, au travers une démarche coordonnée et concertée avec les habitants.

**Missions liées au poste :**

Placée sous l’autorité du chef de projet, au sein du service ANRU et de la direction de l’aménagement du territoire, la personne chargée de mission GUP aura pour missions :

* La création d’un dispositif d’alerte en continu sur la propreté publique, les VHU, les dépôts sauvages, les actions d’incivilité et dégradations sur l’ensemble du périmètre.
* La mise en place d’une démarche régulière de diagnostic partagé avec l’ensemble des partenaires impliqués dans la gestion des espaces pour identifier les niveaux de compétences et le niveau d’intervention dans le traitement des dysfonctionnements observés.
* L’organisation de la concertation et la mobilisation des habitants autour de cette démarche.
* L’animation d’un comité technique pour préciser les actions à mener suite au diagnostic posé : actions ponctuelles ou plan d’action à plus long terme.
* La mise en place d’un programme d’action sur la requalification des espaces
* L’animation d’un réseau opérationnel : bailleurs, gérance, services ville et TCO.
* La mobilisation et l’accompagnement des initiatives individuelles, associatives et citoyennes autour de l’amélioration du cadre de vie et du mieux vivre ensemble.
* La gestion et l’occupation temporaire des espaces en mutation (après démolition et avant reconstruction).
* La mise en place des conditions opérationnelles pour minimiser les nuisances aux particuliers des travaux, en phase chantier.

Ces missions seront réalisées en étroite articulation avec le service habitat et cadre de vie de la ville du Port (Direction de la cohésion économique et sociale).

**Compétences requises :**

* Une bonne connaissance des collectivités et/ou des bailleurs (équipe gérance)
* Une bonne capacité relationnelle et de contact
* Une capacité à coordonner et animer un réseau d’acteurs
* Une grande rigueur et une organisation dans le traitement des dossiers
* Une bonne connaissance et maîtrise des outils bureautiques, une bonne capacité rédactionnelle
* Une facilité à travailler en équipe en mode « projet »

**Mi-Temps DCES :**

Sur l’ensemble des quartiers prioritaires de la Ville de Le Port, dans lequel s’inscrit le périmètre NPNRU, il est important de veiller au maintien et au renforcement de la liaison entre domaine public et domaine privé en matière de Gestion Urbaine de Proximité. Visant l’amélioration du cadre de vie, cette démarche se fera en étroite collaboration avec le contrat de Ville et plus particulièrement avec les acteurs encadrant l’ATFPB (Abattement de la Taxe Foncière sur Propriétés Bâties), parmi lesquels figurent les bailleurs sociaux et l’Etat.

Missions liées au poste :

* Animer le partenariat entre Etat, Ville, bailleurs sociaux et tout acteur intervenant sur le cadre de vie, l’habitat et la tranquillité publique ;
* Favoriser la mise en place d’actions mutualisées et d’outils communs nécessaires au développement d’une gestion rigoureuse et efficiente des quartiers au quotidien, autant sur l’espace public que privé (stationnements, déchets, entretien des espaces extérieurs et communs, sécurité, tranquillité publique, environnement, cadre de vie…) ;
* Faire émerger et formaliser une démarche GUP inter-bailleurs, avec un traitement commun des dysfonctionnements ;
* Favoriser la concertation et l’implication des habitants (associations, conseil citoyen, locataires, propriétaires,) aux actions et problématiques rencontrées ;
* Organiser, animer et assurer le suivi des diagnostics en marchant dans les différents quartiers ;
* Au travers des diagnostics, des remontées des habitants et des échanges avec les différents partenaires, repérer les dysfonctionnements et les dégradations et les relayer auprès des acteurs dont relèvent ces difficultés ;
* Organiser et animer les instances de pilotage et de coordination (comités techniques, comités de pilotage, etc…) ;
* Assurer l’animation d’un comité technique pour préciser les actions à mener suite au diagnostic posé : actions ponctuelles ou plan d’action à plus long terme.

**Compétences requises :**

* Une bonne connaissance des collectivités et/ou des bailleurs (équipe gérance)
* Une bonne capacité relationnelle et de contact
* Une capacité à coordonner et animer un réseau d’acteurs
* Une grande rigueur et une organisation dans le traitement des dossiers
* Une bonne connaissance et une bonne maîtrise des outils bureautiques
* Une bonne capacité rédactionnelle ;
* Une expérience dans le montage et la conduite de projet ;
* Une capacité à innover et à être force de proposition, d'analyse, et de synthèse ;
* Une facilité à travailler en équipe et de manière transversale.

**Poste à pourvoir**

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard **le 27 décembre 2022**